

ANNEXE 4 au RC
(cf. article 2 du RC)**LOT 1**

Nettoyage des locaux tertiaires, d'hébergement et d'hôtellerie au profit du GSC de MOURMELON pour les sites de MOURMELON et CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Liste des personnels en place entrant dans le champ d'application de la convention collective des entreprises de nettoyage

Le titulaire du dernier marché est la société DESPS.

Afin que chaque soumissionnaire puisse chiffrer son offre, le tableau ci-après liste toutes les informations sur le personnel à reprendre :

Catégorie	Ancienneté (date d'embauche)	Ensemble des éléments de rémunération (% ancienneté)	Contrat (CDI-CDD)	Nombre d'heures travaillées mensuellement	Avantages collectifs et individuels	Site d'exécution des prestations
ASCA	11/09/2012	5 %	CDI	54,82	PFA/Transport conventionnel	CHALONS-EN- CHAMPAGNE
ASCA	01/09/2021	2 %	CDI	29,90	PFA/Transport conventionnel	CHALONS-EN- CHAMPAGNE
CE1	24/04/2009	5,5 %	CDI	124,60	PFA/Transport conventionnel	MOURMELON
ASCA	03/07/2023	0 %	CDI	54,82	PFA/Transport conventionnel	MOURMELON
ASCA	02/09/2013	5 %	CDI	151,67	PFA/Transport conventionnel	MOURMELON
ASCA	21/10/2021	2 %	CDI	140,78	PFA/Transport conventionnel	MOURMELON
Nombre total d'heures				556,59		

Ces informations sont communiquées sous la responsabilité du titulaire visé ci-dessus.
En cas de contestation, les candidats doivent en référer immédiatement au pouvoir adjudicateur.